

FORMATEUR PREVENTION / DIRECT-MUT.INT.-EXT.- ART.L.332-8



Offre n° O02A230100919331

Publiée le 23/01/2023

Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNAUTE D AGGLOMERATION PAYS AJACCIEN

Site ALBAN - Bâtiment G et H - 18 Rue du Comte de Marbeuf
20000 AJACCIO

Lieu de travail : AJACCIO

Poste à pourvoir le : 28/02/2023

Date limite de candidature : 23/02/2023

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Gestion des ressources humaines > Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

Métier(s) : [Conseiller ou conseillère mobilité et parcours professionnels](#)

Ouvert aux contractuels : Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Descriptif de l'emploi :

Formateur interne (homme/femme)

auprès de la Direction des Ressources Humaines mutualisée.

La Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien compte 10 communes et près de 80 000 habitants. Elle rayonne sur un bassin de vie de 100.000 habitants soit le tiers de la population insulaire. Ce territoire entre mer et montagne recèle une culture et une histoire particulièrement riche. Sa capitale régionale reste une ville à forte identité, et bénéficie d'un dynamisme nouveau attesté par son essor démographique.

La communauté exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

- Développement économique ;
- Aménagement de l'espace communautaire ;
- Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire ;
- Politique de la ville dans la communauté ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement ;
- Accueil des gens du voyage ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Eau et assainissement des eaux usées ;
- Gestion des eaux pluviales urbaines ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- Action sociale d'intérêt communautaire ;
- Installation, maintenance et entretien des abris voyageurs sur le réseau de transport urbain sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien ;
- Opérations immobilières individualisées de construction, reconstruction, réhabilitation totale ou extension de casernements de gendarmerie d'intérêt communautaire ;
- Création, sur le territoire communautaire, d'espace test agricole ;
- Accueil et garde des chiens trouvés errants ou en état de divagation (fourrière canine)
- Création, aménagement, gestion et animation des sentiers patrimoniaux communautaires ;
- Création, aménagement et gestion de la zone de mouillage et d'équipement léger du golfe de Lava ;

La CAPA lance aujourd'hui un appel à candidatures, afin de pourvoir un poste de formateur interne.

Liaisons hiérarchiques:

Rattachement hiérarchique auprès du chef de service formation

Description du poste :

Élabore, anime et évalue des actions de formation au titre de la formation professionnelle en mettant en œuvre les objectifs de formation fixés dans le plan de formation santé et sécurité au travail (secourisme, incendie, risques liés à l'activité physique etc..)

Missions / conditions d'exercice :

Missions principales :

*Réception, traitement et diffusion d'informations

*Tri, classement et archivage de documents

*Suivi et mise en forme des dossiers administratifs

*Exécution et suivi des procédures et décisions administratives

*Identification des agents à former par service, conception et mise en œuvre de dispositifs pédagogiques sur les domaines de la prévention des risques professionnels conformément aux plans de formations santé et sécurité au travail des collectivités :

- Secourisme

- Incendie (gestion de l'évacuation, extincteurs etc.)

Analyser les besoins de formation (les enjeux et stratégies des acteurs, les évolutions du métier et de l'activité, l'analyse des situations de travail)

Définir les modalités d'intervention, les ressources et moyens logistiques

Définir les pré-requis nécessaires aux objectifs pédagogiques

Concevoir et utiliser les ressources pédagogiques et les outils d'évaluation

*Animation d'une action de formation

Prendre en compte les caractéristiques du groupe, des individus et de leur situation concrète de travail

Vérifier les attentes des participants, mettre en œuvre et adapter le scénario pédagogique au groupe

Évaluer les "pré-acquis" des stagiaires

Animer le groupe en utilisant les compétences de chacun et en valorisant les expériences des participants

Réguler l'expression et le travail du groupe, gérer le temps

Mettre à disposition les ressources de formation

S'assurer des acquis de la formation au cours de sa progression

S'assurer des conditions logistiques et de sécurité de l'action de formation

*Mise en œuvre de l'évaluation

Évaluer l'acquisition des connaissances en regard du référentiel ou du scénario pédagogique en utilisant les outils prévus

Rédiger le bilan pédagogique de la formation pour le service formation

Proposer des modifications de scénario et/ou du référentiel, ainsi que des ressources pédagogiques

*Veille et relation à l'environnement

Analyser ses pratiques

Maintenir et mettre à jour ses capacités techniques ou formatives

Suivre les évolutions de l'environnement professionnel (technique, juridique, etc.)

S'informer et se former aux évolutions des modalités formatives

Participer aux réseaux d'échanges professionnels, identifiés sur son domaine d'intervention

Capitaliser les supports et expériences d'animation et de formation

Suivi des formations des connaissances sur le domaine d'intervention

Veille réglementaire et technique.

Profils recherchés :

Savoir faire :

Connaissance de la réglementation et des techniques d'intervention (secourisme et incendie)

Formation SSIAP

Formation initiale et continue de formateur SST
Formation de formateur PRAP PSE ou IBC
Formateur en Incendie de Niveau 1 permettant la formation de personnes capables de réagir en cas d'incendie (évacuation et utilisation des moyens d'extinction)
Méthodes pédagogiques et théories de l'apprentissage
Ingénierie, scénario pédagogique et approche cognitive
Les différents types d'attitude et d'écoute
Prévention et gestion des conflits
Rôle de formateur et limites
Techniques d'entretien individuel et collectif
Évolution des méthodes et outils pédagogiques
Outils et techniques d'évaluation et de bilan
Techniques d'analyse des situations de travail et de l'expérience
Techniques rédactionnelles
Techniques d'information et communication
Maîtrise de l'organigramme
Connaissance de la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail : code du travail, réglementation santé et sécurité FPT, contrôles techniques, rapports de vérification
Principes de droit, réglementation et jurisprudence en matière de responsabilité pénale et administrative
Vocabulaire de la prévention (danger, risques, situations dangereuses, etc.)
Principes généraux de prévention
Techniques d'analyse des situations de travail
Techniques de recueil d'information et de diagnostic
Programme de prévention de la collectivité
Plan de formation, obligation réglementaire de formation en santé et sécurité du travail
Méthode d'évaluation des risques professionnels
Documents, registres réglementaires et consignes en matière de santé et de sécurité au travail
Techniques d'information et de communication
Supports et circuits d'information
Techniques rédactionnelles
Tableaux de bord et indicateurs de gestion
Maîtrise des outils informatiques (pack office : Word Excel, power point)

Savoir être :

- Capacité à argumenter et convaincre
- Capacité à communiquer par écrit et par oral avec clarté et concision
- Capacité à écouter, à reformuler
- Capacité à gérer des situations de tension ou de conflit
- Esprit d'initiative
- Qualités relationnelles et d'animation
- Rigueur
- Confidentialité et respect
- Grande pédagogie

Contact

Informations complémentaires :

Toutes les candidatures (lettre de motivation + CV) devront être adressées avant le 24 février 2023 à :

Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien

Direction des ressources humaines

Site Alban □ Bâtiment G et H

18 rue Antoine Sollacaro

20000 Ajaccio

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.